AccueilRevenir à l'accueilCollectionLettres internationales envoyées à Émile ZolaCollectionAlgérie (Lettres en français à Émile Zola)ItemLettre de L. Chachoin à Émile Zola du 29 mai 1898

Lettre de L. Chachoin à Émile Zola du 29 mai 1898

Auteur(s) : Chachoin, L.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Les mots clés

affaire Dreyfus

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Citer cette page

Chachoin, L., Lettre de L. Chachoin à Émile Zola du 29 mai 1898, 1898-05-29

Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/6349

Présentation

GenreCorrespondance Date d'envoi<u>1898-05-29</u> AdresseAlger

Description & Analyse

DescriptionEnvoi d'un article qu'il a fait paraître dans La Vigie Algérienne du 1er mai 1898.

Information générales

Langue Français

CoteALG Chachoin 1898 05 29

Éléments codicologiques Un bifeuillet original accompagné d'un article de presse. SourceCollection famille Émile-Zola

Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Mentions légales

- Fiche: Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s)Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique) Notice créée par <u>Jean-Sébastien Macke</u> Notice créée le 27/08/2018 Dernière modification le 21/08/2020 1 Seville Journe Alger 29 Mai 1898 Monier Emile Zolal Janis Un perl est dans une certoine mesure responsable de son fils, mais un fils n'est mullement responsable, reprehensible dissourtes de son pere, il n'y prend part que par la doulent guil ey ressent et guil est inhumane de kou évoquer. J'ai lu bien peu de vos seuvres et les ai beaucoups critiquées; mais en laissant les ejrithetes atalents et genief qu'il appartendra à la posterité p'appareier, vous n'êtes certaine. ment pas un anteur ordinaire; Un des premiers comme litterateur, vous êtes un chef pécole, en pionner On progres pour la recherche pe la virité et pu pocument humains. Arrive' à la celébrité, à la considération universelles, à la fortune, vous avez en le courage

de protester contre ce que rous arez juge (devoir être une terrible errour judiciaire) Eous les honnétes gens, les gens de cour sont Helas, comme rous le Coites, on ne pent même plus affirmer son désir de justice et ce vévité! Cour ces gens ce letter, journalistes, chiviants, qui rous partaient aux mues, rous out renie, sous l'influences p'un faux amour - prope nationnal, ils rous out infanie de sons aurarent. laisse nettre a mort, il ga certainement ey ce moment abenation, poversion Du sens moral en France & les sphires gouvernemen tales n'ont pas e'te a la hatteur pe la situation Les officiers De l'armei pangaise Sont tenus an respect de la prisorphine qu'ils enseignent, mais ils sont tenus aussi au fourts p'honner Cons sa plus belle acception et en face l'un adversaire on

critique qui leur (dit loyalement, ouverteme vous rous etes tromp's ou log rous a trom, ils peraient fouraient hantement protester contre la riolence y l'internat. enerced contre per adversories civils ou milito Granf à mes confreis comptable Belho. Conard & Varinard qui Cemandent 100.000 de formings, interes parce que vous les ores 1 Co'imberily, its forment cours a seryfore & De la note gaio; en la vente d'a pux la, cher monney, Ik roudrais presque of vous me haitiez de même. Ti per que fe sois, J'ai terre, surtous à l'home actuelle, à rous adrefer l'expression De mes sentiments symporthiques, I'ai tome a' rous dire que nombre, de cours mineros. ribrent à l'unipon pu rotre et rons souhan de fouroir conserver le calme et le rang froit Derat la riolence et la haine déchainées, Ceront trutes les mouraires passes

soulerees; Tent étre fant il laisser passed cet omagan hontent dechaine ber la France j' vous & roscomeils perezentages; les mages nous pu Cléricalisme et pe l'Obscurantesme creverout un fous! Je vous remets miches le expose que J'ai fail paraito pars & Journal la Végie Algériame pu 12 mai 1898 Con projet B'impôt sur le Capital succeporal au profit per prolotains au depus de 60 ans l'age. Tous arez tant fait pour la question sociale que cette solution partielle que Je propose, pourra rous intéresses en Comant un dentre coms à ras penses Le rous me De rouloir ben agreer l'entre Joe pe rous ai rouel De tout coeurs.

John Chachours

2 we drago

Alger Comes sentiments cordiaux y de la grande constination Je suis comptable à Alger de puis 16 ans Je suis ne à Panis le l'épens 1849 de parents Français, une Saint Gilles 4012 où hablitent encore mon Fire & mon fiere vive fabricants de Aronze p. Former en références ff.

OUOTIDIEN. PARAISSAN

RÉDACTEUR EN CHEF : PIERRE BATAIL

6. Bo Dans toutes

IINISTRATION et RÉDACTION : Alger, 22 bis, Rue de Tanger, Alger

ésignée pour l'insertion des annonces légales, judiciaires et autres, exigées pour la validité des procédures et contrats

journaux, les amis de Drumont traitent le gouverneur plus bas que terre, ne trouvant pas d'aménités assez grossières à son égard, le Maître, dans l'Antijuif et la Libre Parole, usant de la douceur et de certaine tactique qui rappelle ses « excellentes relations » avec les disciples d'Ignace de Loyola, donne des conseils d'un paternel vraiment délicieux, à notre gouverneur.

pas

que

ntu-

s'est

émi-

venu

pu-

nent

tant

des

rce

ont

la

on-

an-

ne

n-

re-

ıé,

re-

30-

est

ns

nt

es

1-

ce

ls

« En mettant Max Régis en liberté vous vous redonnerez, lui dit-il dans la Libre Parole, un peu de cette popularité dont vous avez fait fi et sans laquelle maintenant, un haut fonctionnaire ne saurait demeurer longtemps dans un pays. »

Merci, cher Maître, M. le gouverneur n'a pas plus besoin de seils, si peu intéressés soient-ils, que de la popularité de mauvais aloi dont vous jouissez ici.

Le Maître est véritablement par trop aimable.

Notre écho d'hier, relatif aux raisons qui lui avaient fait choisir le vert comme couleur de ses affiches électorales, n'était pas publié qu'aussitôt satisfaction nous était donnée.

M. Drumont ne veut pas que nous ayons raison et on a pu voir, ce matin, sur les murs de la ville, des affiches en rouge portant son nom.

Au lieu de faire faire la besogne par des yaouleds qui ne connaissent pas le français, les enfants d'Edouard délégueront des Cantérois sachant lire, avec mission d'arracher les affiches des adversaires.

C'est ce qui a déjà commencé à se produire hier soir et il a fallu la courageuse initiative d'un de nos concitoyens, raconte la Dépèche Algérienne, pour mettre fin à l'arrachage des affi-

pas non plus de l'anarchiste P... qui, à diverses reprises a rendu visite au « Maître ».

Qu'allait faire ce compagnon chez le prétendu ennemi des anarchos?

Enfin, un autre anarchiste de Mustapha ne fait-il pas campagne pour Drumont?

Pour finir:

En cours d'assises.

Un affreux vaurien est accusé de s'être introduit, avec effraction, la nuit, dans la boutique d'un bijoutier, qu'il a complètement dévalisée.

- Dites-nous, questionne le président, dans quelles circonstances vous avez commis le vol.

Oh, mon magistrat pond le chenapan, dans des circonstances... atténuantes.

DEPECHES DE LA NUIT

M. Félix Faure et les Artistes Français. - Hier après-midi a eu lieu à la Galerie des Machines le vernissage officiel des Salons. Les membres du corps diplomatique, les ministres et les invités des deux Salons avaient précédé le président de la République qui est arrivé à 2 heures accompagné de M. Rambaud et du général Hagron. Le président a été reçu à sa descente de voiture par M. Jean-Paul Laurens et les membres du Comité de la Société des Artistes Français.

Le président a reçu de nombreux témoignages de respectueuse sympathie et a félicité les artistes qui lui a été présentés.

Statistique électorale.-L'Éclair publie la statistique suivante: 103 candidats n'ont aucun concurrent ; ils se divisent en 62 républicains progressistes, 17 droitiers ou rallies, 23 radicaux et un socialiste.

Parmi les députés sortant non combattus se trouvent MM. Meline, Barthou, Boucher, étrangères, a déclaré qu'il n'avait rien appr concernant l'entente russo-japonaise, relati à la Corée, ni concernant une alliance de n ture générale ou spéciale entre l'Angleterre les États-Unis.

Prisonniers des Marocains. - I Anglais du vapeur Tourmaline, faits prison niers par les autorités marocaines, vienne d'arriver à Tanger par le vapeur Sulta Hassan; ils seront remis autorités anglaise

Découvertes archéologiques. l'Académie d'inscriptions et Belles-Lettres Paris, M. Philippe Berger a lu un mémoi sur une inscription trouvée par M. Bordie dans les mines de Maktar (Tunisie). Cet inscription est la dédicace d'un temple Pun que consacré au dieu Hathor-Miskar.

On a découvert dans la même région; temple à ciel ouvert, auquel on devait acc der par une cella, deux autres inscriptio néopuniques et une dédicace latine à Neptun

Une lettre de Malleba A M. MAUGUIN

Monsieur le sénateur,

J'ai recu à Blida un accueil si sym pathique, de si nombreux amis m'or ouvert leur cœur et leur main que c serait avec un véritable crève-cœu que je quitterais cette ville charmanta

Au diable les projets d'avenir ; j' lu la fable de l'homme qui court aprè la Fortune et de celui qui l'atten dans son lit: le dernier seul fut sage.

Monsieur G... tient à me garder j'aime mes élèves et ils me le render bien : il ne m'en faut pas plus pou me décider à rester.

Pourtant je ne suis pas riche; le répétitions n'affluent pas ; il n'en vier jamais au professeur d'histoire ; voil pourquoi j'ai l'honneur de vous rap peler la proposition que je vous

qui prend a partie le president. Menace d'etre expulsé, il brait comme plusieurs roussins d'Arcadie, et un farceur dans la salle lui lance la blague suivante:

Vas donc faire des pots, vieille cruche.

Sur la proposition du bureau, l'assemblée émet un vote de confiance à M. de Redon en tant que conseiller général.

On a remarqué que les interrupteurs étaient pour la plupart des étrangers ou des jeunes gens, non électeurs, qui avaient réussi à s'introduire dans la salle.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

2° CIRCONSCRIPTION

La tournée de M. Thomson

MM. Thomson et Bertagna sont arrivés à Bône hier soir, à onze heures, avec de nombreux amis bônois blessés. Une réception enthousiaste leur a été faite au Cercle Républicain, par 400 personnes.

Au milieu de l'indignation générale, M. Thomson, a fait le récit du guet apens et de la tentative d'assassinat de Duzerville. Il a confirmé les détails télégraphiés hier : une centaine d'Arabés armés de matraques et debbous se sont précipités sur eux à un signal donné. Ils ont fait le siège du café Bobis ; les vitres ont été brisées, le matériel saccagé. M. Thomson montre, au milieu de l'émotion générale, un énorme pavé, spécimen de ceux lancés dans l'établissement.

M. Bertagna engage ses amis à ne pas user de représailles, à demeurer calmes et attendre les résultats de l'enquête. Les blessés donnent des renseignements: M. Verrier a été blessé grièvement par le nommé Ageron, jardinier de M. Chambres, imprimeur du Réveil Bônois, ami de M. Rasteil. M. Ageron a frappé M. Verrier par derrière, pendant qu'il faisait face aux Arabes.

D'autres sont blessés plus ou moins grièvement, sauf un, qui est alité et dont l'état s'est aggravé. Tous les blessés sont des partisans de M. Thomson.

Un garde champêtre corse, partisan de M. Forcioli, a été arrêté, étant ivre, puis relâché sur les instances de M. Thomson. Deux Arabes agresseurs ont été aussi arrêtés et écroués à Bône. D'autres ont pris la fuite à l'arrivée de la gendarmerie.

Le siège du café Bobis a duré près d'une deure.

Le sous-préfet et le procureur Royère sont retournés à Duzerville pour continuer les en quêtes administrative et judiciaire.

L'émotion est profonde à Bône. Ce soir au Cercle Républicain, un punch sera offer à M. Thomson.

TRIBUNE LIBRE

J'avais l'intention d'exposer en réunion publique une solution partielle importante de la question sociale, mais en présence de la libre discussion comme la comprennent le directeur de la Libre Parole et ses prôneurs (tue, assomme, Dieu reconnaîtra les siens). Je craindrais de ne pouvoir me faire entendre et je viens vous demander l'hospitalité de votre journal pour y exposer cette solution partielle.

Sur une population d'environ 40 millions d'habitants, la France compte d'après les statistiques 4,800,000 français âgés de plus de soixante ans ; sur ces derniers environ deux millions ne possèdent aucun capital ou ne possèdent qu'un capital insuffisant pour vivre

donations entre viis dont le montant annuel est, d'après les statistiques, d'environ six milliards, un impôt de cinq pour cent sur ce capital successoral annuel nous donnerait donc les 300 millions cherchés.

Ce prélèvement et cette répartition sont-ils justes ? oui, car dans une société bien organisée il n'est pas admissible que les uns possèdent tout et les autres rien et nous prenons ici directement, au capital, aux possédants pour verser directement aux prolétaires parvenus à l'âge de 60 ans.

Mais dira-t-on, pourquoi prenez-vous à moi qui possède et de quel droit ? en l'espèce vous ne possédez que par droit de succession et si l'on comprend qu'un citoyen possède en toute propriété ce qu'il a acquis par son travail, son intelligence et son économie, et qu'il en profite sa vie durant, l'on doit comprendre aussi qu'à sa mort si une large part de ses biens passe à des héritiers, enfants ou proches parents, une part aussi doit revenir à l'État, à la collectivité qui, par son organisation, son ensemble, lui a permis d'acquerir et lui a garanti la possession des biens acquis et nous demandons que cette part soit versée directement à ceux qui n'ont pas profité de cette collectivité, à ceux qui ont été les exploités dont les capitalistes ont été les exploi-

Au point de vue de la patrie française que va donc défendre le prolétaire français lorsqu'il est sous les drapeaux? N'est-ce pas la propriété française, c'est-à-dire votre propriété, vos biens à vous qui possédez; et vous ne voudriez pas, même à votre mort, accorder une part à ceux sur lesquels et par lesquels vous avez aequis, à ceux qui en cas de guerre ont défendu et protégé vos capitaux et propriétés! Ce que nous demandons comme répartition à votre mort, c'est de justice bien petite et de tout droit.

Nous pourrions dans cette voie demander une répartition de 25 0/0 des biens successoraux annuels au lieu de 5 0/0, mais il y aurait à craindre qu'un tant pour cent trop élevé n'amenat une diminution du capital français, ce que nous ne voulons pas ; nous ne voulons pas la destruction du capital, mais nous en voulons notre part, si petite soit-elle, nous qui servons à l'acquérir, à le consolider, à le défendre, nous voulons au moins en vivre.

Pour résumer l'exposé ci-dessus, nous demandons, nous socialistes, que notre candidat s'engage à demander aux Chambres un impôt sur le capital successoral annuel à répartir entre les prolétaires ayant soixante ans d'âge, et aussi à faire consacrer ce principe que tout impôt mis sur le capital successoral annuel sera employé pour repartir directement aux prolétaires et non pour le consacrer aux routes, guerre, marine ou autres budgets qui ne profitent surtout et toujours qu'aux capitalistes.

Croyez que dans cette voie nous arriverons à une société bien organisée, car ayant tous part dans le capital nous aurons tous intérêt à le voir se conserver et s'accroître.

Permettez-moi, Monsieur le rédacteur en chef, d'ajouter quelques mots de politique à cet exposé de question sociale.

Au moment où le socialisme et l'étude des questions sociales, prenaient le plus grand développement dans le pays et à la Chambre où le représentaient brillamment les Jaurès et les Viviani, au moment où les idées de justice sociale et d'une plus grande répartition des charges et des capitaux, se faisaient jour

UN FRANÇAIS Républicain, socialiste, anticlérical.

LA SITUATION ÉLECTORALE EN ALGÉRIE

Le Courrier du Soir dit que les dépêches d'Algérie signalent des actes de brutalités dont il est impossible de méconnaître le caractère et la gravité, sur les candidats de Constantine. L'honorable M. Thomson a été victime d'un véritable guet-apens, il a été assailli par une bande d'indigènes armés de matraques.

Quelque opinion que l'on puisse avoir sur les doctrines antisémites, tous les honnêtes gens doivent être unanimes à réprouver de pareils attentats contre les personnes. On peut s'étonner que les mesures de police aient été insuffisantes pour prévenir de semblables violences.

Nous avons quelques raisons de penser que le ministre de l'intérieur, informé des désordes du département de Constantine, a télégraphié au gouverneur pour avoir des renseignements circonstanciés. Nous serions plus que surpris qu'il eut joint des félicitations à cette demande.

L'entrée en scène de l'élément arabe dans la lutte électorale est un fait donnant à refléchir. Les hommes de parti qui arment le bras des indigènes contre le roumi paraissent oublier trop aisément quelles conséquences pourrait avoir dans un avenir peut-être prochain l'intervention des Arabes dans les querelles politiques, s'ils prennent l'habitude de ces violences par l'ordre qui les paie; il est à craindre qu'ils ne marchent sans ordres à la prochaine occasion et au besoin ne la fasse naître.

A bon entendeur, salut!

BOURSES ET DEMI-BOURSES

L'Officiel publie la liste des boursiers et boursières de l'enseignement supérieur nommés par les préfets à la suite du concours. Voici ceux d'Algérie:

Département d'Oran. — Lemoine, dont le père comptable à Oran, trois quarts de bourse d'internat à l'école primaire supérieure de Sidi-bel-Abbès; Moulin, dont la mère veuve, commerçante à Oran, trois quarts de bourse d'internat à l'école primaire supérieure de Sidi-bel-Abbès; Sabatier, dont le père gardien chef de prison à Nemours, bourse d'internat à l'école primaire supérieure de Sidi-bel-Abbès.

Département de Constantine. - Boulle dont le père bourrelier à Châteaudun, demibourse d'internat à l'école primaire supérieur de Constantine ; Castellanie, Marie-Antoi nette, dont le père garde-champêtre à Constantine, quart de bourse d'entretien l'école primaire supérieure de Constantine Guillon, dont le père employé des Con tributions directes à Collo, demi-bours d'internat à l'école primaire supérieure d Constantine; Jourde, dont le père ouvrie bottier à Constantine, quart de bourse d'entre tien à l'école primaire supérieure de Constar tine; Mirabel Jeanne, dont le père cultiva teur à Philippeville, demi-bourse d'intern à l'école primaire supérieure de Constantine Reboul, dont la mère, veuve, repasseuse Constantine, quart de bourse d'internat l'école supérieure de Constantine; Soube dont le père employé de chemin de fer à Cor tantine, quart de bourse d'entretien à l'écc primaire supérieure de Constantine ·

perré, à Littre, à Lavarande et à Affreville, M. Mauguin a été unanimement acclamé.

Son succès paraît absolument assuré.

Tizi-Ouzou

Hier soir, à 8 h. 1/2, M. de Redon, conseiller général de notre circonscription donnait une réunion publique dans la grande salle du café de l'hôtel Lagarde.

Le bureau était composé de MM. Aillaud, adjoint au maire, président; Damin et Vérola, avoué, assesseurs; Goimier, secrétaire.

M. de Redon rend compte de son mandat de conseiller général et explique les votes qu'il a émis au Conseil. Il fait ressortir que deux des candidats à la députation qui avaient promis de soutenir dans l'assemblée départementale les intérêts de la région, ont voté contre ces intérêts, chaque fois que l'occasion s'en est présentée!

Plusieurs interruptions ont eu lieu, une entre autre, faite par un sieur Genet, potier, qui prend à partie le président. Menacé d'être expulsé. il brait comme plusieurs roussins d'Arcadie, et un farceur dans la salle lui lance la blague suivante:

Vas donc faire des pots, vieille cruche.

Sur la proposition du bureau, l'assemblée émet un vote de confiance à M. de Redon en tant que conseiller général.

On a remarqué que les interrupteurs étaient pour la plupart des étrangers ou des jeunes gens, non électeurs, qui avaient réussi à s'introduire dans la salle.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

2º CIRCONSCRIPTION

La tournée de M. Thomson

MM. Thomson et Bertagna sont arrivés à Bône hier soir, à onze heures, avec de nombreux amis bônois blessés. Une réception enthousiaste leur a été faite au Cercle Républicain, par 400 personnes.

Au milieu de l'indignation générale, M. Thomson, a fait le récit du guet apens et de la tentative d'assassinat de Duzerville. Il a confirmé les détails télégraphiés hier : une centaine d'Arabés armés de matraques et debbous se sont précipités sur eux à un signal donné. Ils ont fait le siège du café Bobis ; les vitres ont été brisées, le matériel saccagé. M. Thomson montre, au milieu de l'émotion générale, un énorme pavé, spécimen de ceux lancés dans l'établissement.

M. Bertagna engage ses amis à ne pas user de représailles, à demeurer calmes et attendre les résultats de l'enquête. Les blessés donnent des renseignements : M. Verrier a été blessé grièvement par le nommé Ageron, jardinier de M. Chambres, imprimeur du Réveil Bônois, ami de M. Rasteil. M. Ageron a frappé M. Verrier par derrière, pendant qu'il faisait face aux Arabes.

D'autres sont blessés plus ou moins grièvement, sauf un, qui est alité et dont l'état s'est aggravé. Tous les blessés sont des partisans de M. Thomson.

Un garde champêtre corse, partisan de M. Forcioli, a été arrêté, étant ivre, puis relâché sur les instances de M. Thomson. Deux Ara-

et ne sont plus, par suite de leur âge, en état de pouvoir travailler ; ils sont donc à la charge de deux millions de familles pauvres. Aussi pour la plus grande part, ce sont la des prolétaires.

Nous socialistes, nous demandons qu'à ces deux millions de prolétaires âgés de plus de 60 ans, il soit versé par l'Etat une pension de 15 francs par mois pour les hommes et de 10 francs par mois pour les femmes soit en moyenne une pension annelle de 150 francs par an ; ce n'est pas là de quoi vivre, mais cela constituera une aide et un grand soulagement pour les deux millions de familles prolétaires qui ont charge de ces vieillards.

Ces deux millions de pensions annuelles de 150 francs forment la grosse somme de 300 millions annuels.

A quel nouvel impôt demander ces 300 millions. Nous voulons les demander à un impôt sur les successions, mutations par décès ou donations entre vifs dont le montant annuel est, d'après les statistiques, d'environ six milliards, un impôt de cinq pour cent sur ce capital successoral annuel nous donnerait done les 300 millions cherchés.

Ce prélèvement et cette répartition sont-ils justes ? oui, car dans une société bien organisée il n'est pas admissible que les uns possèdent tout et les autres rien et nous prenons ici directement, au capital, aux possèdants pour verser directement aux prolétaires parvenus à l'âge de 60 ans.

Mais dira-t-on, pourquoi prenez-vous à moi qui possède et de quel droit ? en l'espèce vous ne possédez que par droit de succession et si l'on comprend qu'un citoyen possède en toute propriété ce qu'il a acquis par son travail, son intelligence et son économie, et qu'il en profite sa vie durant, l'on doit comprendre aussi qu'à sa mort si une large part de ses biens passe à des héritiers, enfants ou proches parents, une part aussi doit revenir à l'État, à la collectivité qui, par son organisation, son ensemble, lui a permis d'acquerir et lui a garanti la possession des biens acquis et nous demandons que cette part soit versée directement à ceux qui n'ont pas profité de cette collectivité, à ceux qui ont été les exploités dont les capitalistes ont été les exploi-

Au point de vue de la patrie française que va donc défendre le prolétaire français lorsqu'il est sous les drapeaux? N'est-ce pas la propriété française, c'est-à-dire votre propriété, vos biens à vous qui possédez; et vous ne voudriez pas, même à votre mort, accorder une part à ceux sur lesquels et par lesquels vous avez aequis, à ceux qui en cas de guerre ont défendu et protégé vos capitaux et propriétés! Ce que nous demandons comme répartition à votre mort, c'est de justice bien petite et de tout droit.

Nous pourrions dans cette voie demander une répartition de 25 0/0 des biens successoraux annuels au lieu de 5 0/0, mais il y aurait à craindre qu'un tant pour cent trop élevé n'amenat une diminution du capital français, ce que nous ne voulons pas ; nous ne voulons pas la destruction du capital, mais

dans le pays, dans toutes les classes de la Société, trouvant l'approbation de tous les honnêtes gens, le éléricatisme s'est dressé et nous. a jeté comme un baton dans les jambes la question antijuive. Electeurs algériens, méfiez-vous; sous prétexte d'antisémitisme, on veut vous faire voter pour un clérical-royaliste, pour un catholique pratiquant qui de puis 35 ans, dans tous ses écrits, n'a cessé d'attaquer la République et qui, aujourd'in vient crier : « Vive la République ». Allons donc, vous n'aurez pas cette naiveté, et requerez le candidat Drumont chercher un siège dans la Métropole; les candidats ne vous manqueront certes pas en Alférie, en tout cas si nous en faisont verir de France, n'allons pas les chercher dans les cléricaux. Et souvenez-rous que suivant l'expression de Gambetta pour le Socialisme, nous devons toujours réputer : Le cléricalisme, voilà l'ennem!

sur

ne

Républicain, socialiste, anticlérical.

LA STUTTION ÉLECTORALE EN ALGÉRIE

Le Courrier du Soir dit que les dépêches d'Algérie signalent des actes de brutalités dont il est impossible de méconnaître le caractère et la gravité, sur les candidats de Constantine. L'honorable M. Thomson a été victime d'un véritable guet-apens, il a été assailli par une bande d'indigènes armés de matraques.

Quelque opinion que l'on puisse avoir sur les doctrines antisémites, tous les honnêtes gens doivent être unanimes à réprouver de pareils attentats contre les personnes. On peut s'étonner que les mesures de police aient été insuffisantes pour prévenir de semblables violences.

Nous avons quelques raisons de penser que le ministre de l'intérieur, informé des désordes du département de Constantine, a télégraphié au gouverneur pour avoir des renseignements circonstanciés. Nous serions plus que surpris qu'il eut joint des félicitations à cette demande.

L'entrée en scène de l'élément arabe dans la lutte électorale est un fait donnant à refléchir. Les hommes de parti qui arment le bras des indigènes contre le roumi paraissent oublier trop aisément quelles conséquences pourrait avoir dans un avenir peut-être prochain l'intervention des Arabes dans les querelles politiques, s'ils prennent l'habitude de ces violences par l'ordre qui les paie; il est à craindre qu'ils ne marchent sans ordres à la prochaine occasion et au besoin ne la fasse naître.

A bon entendeur, salut!

BOURSES ET DEMI-BOURSES

L'Officiel publie la liste des boursiers et boursières de l'enseignement supérieur nommés par les préfets à la suite du concours. Voici ceux d'Algérie:

Département d'Oran. — Lemoine, dont le père comptable à Oran, trois quarts de bourse